

**N° d'article  
de la LMEC**

**Description**

- 2012 Systèmes d'armes à énergie cinétique et à haute vitesse et les composantes connexes.
- 2013 Matériel blindé ou de protection comme les vêtements blindés, les casques militaires, les vêtements anti-bombes et les composantes connexes.
- 2014 Matériel spécialisé pour l'entraînement militaire ou la simulation de scénarios militaires, comme les entraîneurs informatisés et les simulateurs de vol et de conduite, et les composantes et les accessoires.
- 2015 Matériel d'imagerie ou de contre-mesures, y compris le matériel photographique, le matériel d'imagerie thermique, et les composantes spécialement conçues.
- 2016 Pièces de forge, pièces de fonderie et demi-produits spécialement conçus pour les produits visés par les articles 2001, 2002, 2003, 2004, 2006 et 2010.
- 2017 Autres équipements, bases de données techniques, appareils de plongée, matériel de construction et matériel de génie spécialement conçus pour l'usage militaire, appareils robotisés et les composantes.
- 2018 Matériel et technologie pour la production de biens du Groupe 2 de la LMEC.
- 2019 Systèmes d'armes à énergie dirigée.
- 2020 Matériel cryogéniques et supraconducteurs et leurs composantes et accessoires spécialement conçus.
- 2021 Logiciels spécialement conçus pour des applications militaires (autrefois 2024).
- 2022 Technologie.